

Les jeunes roulent vers un autre sport

Le tournant se situe dans les années septante. A partir de cette date surgit une autre manière de pratiquer le sport qui traduit une culture «jeune», sans relation avec le club sportif érigé en gardien de la performance. Cette pratique échappe aux règles et aux organisations. Elle est rigoureusement individuelle.

Sportifs de la rue rollers et skaters ne rennent aucun des motifs qui réunissent à espace régulier, à un moment et un lieu donné, les pratiquants d'un sport traditionnel tendant à la performance individuelle ou du groupe. Librement et sans formation, ces nouveaux sportifs s'engagent dans une conquête essentiellement personnelle de la chaussée hors de tout repère – distance, nombre et qualité des obstacles ou des cibles etc. – qui permet d'identifier un acte sportif, partant, d'en distinguer les champions.

Jeunes, mais encore ...

Cet événement a fait l'objet de très nombreuses observations des sociologues européens qui nous parlent des «habits neufs» du sport. Dans leur jargon cela devient «complexité nouvelle du système sportif, déstabilisant les repères antérieurs, perturbant les modes de développement des fédérations sportives, l'action de l'Etat et, bien entendu, le rôle des collectivités».

L'irruption de cette nouvelle pratique du sport intervient dans une société – la nôtre – très largement convertie au bon usage de l'exercice physique. C'est si vrai que les deux tiers des habitants de l'Europe occidentale, Suisses compris, déclarent pratiquer au moins une discipline sportive. La progression du nombre des pratiquants du sport aurait favorisé d'autres rapports avec cette discipline. Dans leurs travaux les sociologues évoquent des tendances vers une nouvelle manière de se prendre en charge, partant, d'attendre moins de la collectivité. L'opposition entre le sport spectacle et l'autre tient dans deux images différentes. Si l'on prend une compétition d'athlétisme le groupe des concurrents, en pratique égaux au départ, vise la disqualification des plus faibles pour dégager, récompenser, les plus forts. En opposition une compétition populaire de courses à pied concerne essentiellement des individus ordinaires se livrant à «des affrontements sans enjeux, sans discrimination et sans sanctions».



Exercé dans la nature ou dans une halle: Les jeunes rollers aiment leur sport.

(Photos: Daniel Käsermann, Baspo)

Ces oppositions passionnent les sociologues qui voient, dans de tels événements, le rejet d'une identification à des organisations strictement constituées – le club sportif – et une «répudiation des idéologies fondées sur la rivalité». Ce que l'on appelle joliment les nouveaux territoires sportifs, se distingue au moins par quatre caractéristiques communes:

- ils sont portés par les jeunes et leurs amis;
- ils sont souvent cautionnés par les instances locales;
- ils sont utilisés comme moyen de favoriser l'insertion;
- ils relèvent de projets collectifs qui peuvent déborder du sport en direction de la culture.

On a bien observé ces données dans la pratique et dans trois agglomérations romandes: Lausanne (voir page 42), Bienne et Vernier. Avec ces exercices on sort des généralités savantes pour entrer dans une réalité beaucoup plus terre à terre.

Bienne: Une rampe au bord du lac

Premier champ de l'observation, Bienne, n'est pas une agglomération ordinaire. Haut-lieu de l'horlogerie elle a subi de plein fouet une série de crises sévères qui commencent déjà au milieu des années septante. Une jeunesse dynamique attire l'attention des autorités qui mettent à sa disposition sur la promenade au bord du lac une rampe publique libre d'accès. Ce geste de l'autorité biennoise se situe au début des années nonante et il est destiné avant tout aux tenants du bi-cross, un sport qui ne connaît ici qu'une flambée avant de disparaître. Ce qui arrange directement les dirigeants de la cité engagés dans un autre chantier, celui du nouveau port de plaisance. Ce changement dans la ville apparaît sous une image que les jeunes jugent scandaleuse, celle de la rampe en train de pourrir. Révoltés, les jeunes pratiquants du roller décident donc de réagir... en créant une association. Sous son fanion, ils s'en-

gagent à la recherche d'une halle qui pourrait accueillir la rampe démontée. Ils trouvent l'usine désaffectée des Tréfileries, discutent avec son propriétaire des conditions de son emploi, signent l'accord. En six mois toutes ces démarches sont bouclées. Une poignée de mois plus tard, les locaux sont mis au propre et la rampe remontée. Et en janvier 1996 la halle est ouverte aux amateurs. Tout cela dans le champ «privé» sans référence avec l'autorité de la ville.

Dans les années qui suivent, les rollers biennois devront quitter la halle de leurs débuts et rejoindre un bâtiment proche de la gare dont l'achat avait été cautionné par un vote populaire. Entrant dans ce bâtiment, le groupe du skatepark fut intégré à l'organisation faitière intitulée «Projet X» qui gère l'ensemble des activités selon un contrat de confiance avec la ville, propriétaire de l'immeuble.

Formellement cette relation n'est pas gratuite. Un rapport déjà ancien¹ met en avant l'appréciation positive, par l'autorité publique, de la pratique du skate et du roller en milieu fermé, loin des chaussées et des trottoirs. Autre élément jugé positif: le pacte de prohibition de l'alcool et des produits stupéfiants signé par les jeunes et appliqué par leurs soins.

Vernier: une toute autre chanson

Cette histoire plus récente se déroule dans un cadre résolument différent. Vernier, une grosse commune genevoise de 30 000 habitants, voisine de l'aéroport, compte parmi ses quartiers la cité des Avanchet qui réunit 7 000 administrés. Pour les mé-

Faire du patin

Dans une recherche un peu plus ancienne⁴ Christophe Jaccoud mettait en avant deux propos de patineurs qui éclairent assez bien le débat. «Il y a des villes où la pratique du skate et du roller est tout à fait banale, où les skateparks sont un peu comme des parcs d'attraction, par exemple Thoune ou Statten. Ici à Bienne faire du patin c'est dire quelque chose, montrer qu'on est contre un mode de vie qu'on ne veut pas. Alors, évidemment, c'est une population particulière», commente un travailleur social.

«Faire du patin, c'est dire quelque chose sur la place qu'on revendique en ville, et pas seulement du point de vue sportif mais aussi du point de vue de notre situation de jeunes. Du point de vue de nos envies de monter et d'organiser les choses et pas seulement des compétitions sportives», disent, pour leur part les patineurs de Lausanne.

dias comme les séminaires de sociologie, ce «bloc» d'immeubles représente le type même de quartier en difficulté. Les problèmes sociaux se déclinent ici en rafales: incivilités, violence de rue, dégradations du patrimoine². C'est pourtant ici qu'un jeune homme venant de la banlieue parisienne a imaginé d'organiser des entraînements de boxe thaïlandaise, discipline où il avait acquis grades et compétences. L'idée a mis quelque temps à trouver sa rampe de lancement mais, grâce à la diligence des travailleurs sociaux très actifs dans cette enceinte, elle a pu se développer dans la salle polyvalente de l'une des écoles de la cité.

Au début des années 2000 cette activité originale motivait une large vingtaine de jeunes entre 12 et 25 ans jusqu'à deux soirs et un après-midi par semaine. Par opposition aux exemples de Bienne et Lausanne, largement décrits dans cette enquête, l'aventure de Vernier met en scène un «grand frère» reconnaissant aux travailleurs sociaux qui l'ont aidé à surmonter ses propres difficultés et rend au groupe, en quelque sorte, la monnaie de sa pièce. Cet ensemble de bonnes volontés qui s'appuie encore sur la perspicacité de quelques élus conscients des problèmes de la cité va favoriser la mise en place d'une activité qui peut «produire de la citoyenneté, c'est-à-dire toute espèce d'initiative favorisant la participation et l'insertion urbaine»³ même si cette activité est assez éloignée de la locomotion à roulettes dont on a mesuré les bons effets sur la jeunesse de deux villes romandes. Dans les deux cas – boxe thaïe et rollers – le sport n'est qu'un moyen parmi d'autres de créer un lien social ou de faire valoir une compétence personnelle.

L'opposition n'est pas aussi irréductible

Si ces trois exemples sont réunis dans la même étude, c'est évidemment parce qu'ils apportent une «lecture» originale de la pratique sportive de groupes de jeunes qui trouvent plus de plaisirs ici que dans des exercices très encadrés. On relèvera que ces expériences peuvent buter rudement sur les représentants de la puissance publique. A Bienne le service des sports a dit sans détours ce qu'il en pensait: «Mon travail au service des sports concerne le sport officiel et ses acteurs, ce sont les clubs et les écoles et je peux dire que c'est déjà beaucoup de monde et beaucoup de demandes. Moi, je dis qu'on ne peut pas aider des gens qui ne veulent pas se soumettre aux règles basiques du sport, des gens qui ne respectent pas les règles mais qui sont quand même demandeurs de subventions et de locaux.» On a bien compris que la dimension juvénile des projets a



C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

très peu de chances de séduire ce fonctionnaire qui ne constitue pas un exemple unique. Mais on comprend aussi que l'écoute des jeunes, pas forcément marginaux, participe de ce que les spécialistes appellent la «lubrification des relations sociales», en clair la possibilité offerte à une partie de la population jeune de trouver un moyen de s'investir dans le groupe.

A la fin de leur travail, les auteurs² considèrent que l'opposition entre les deux camps n'est peut-être pas aussi irréductible que l'on pourrait le croire. Ils en prennent pour exemple la pratique sérieuse du roller ou du skate qui intègre aussi bien la recherche de l'excellence que la recherche de la performance et la quête de l'amélioration technique. Mais pour eux «les confrontations d'excellence paraissent s'inscrire davantage que par le passé dans une relation marquée par la tolérance qui disqualifie plutôt les logiques d'affrontement et d'élimination». Tout bien pesé, c'est plutôt une bonne nouvelle.

Robert Curtat

¹ Le développement de l'auto-organisation sportive dans trois villes suisses. Editions CIES, Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta, 2001

² Ibidem page 34

³ Ibidem page 37

⁴ Action publique et nouvelles pratiques sportives, Christophe Jaccoud, Editions CIES, 1998